Guide de prise en main

2022 - 2023

p.06-07 Service Social Saint Luc

p.08-09 Permanence Psy, EDT

p.10-11 Perma.Vidéo, Team Captation

p.12-13 N.E.S, WiFi, accueil, matos

p.14-15 Enseignement Inclusif

p.16-17 Étudiant.es Transgenres

p.18-19 Printbox, casiers, procure

p.20-21 La B.à.G

p.22-23 La Bibliothèque

p.24-25 Le portail Étudiant

p.26-27 Tutorat

p.28-29 Aide à la réussite

p.30-31 Contacts

Les mots peuvent définir bien des choses mais aucun ne saurait décrire ce qu'est l'erg et la vie au sein de l'école.

Nous vous invitons donc à la vivre.

Cette brochure, par exemple, est le résultat d'une collaboration entre le Conseil Étudiant (CE), l'équipe administrative et la direction. Nous avons écrit et pensé ensemble son contenu, et le CE en a réalisé la mise en page. Cette brochure qui se multipliera selon les sujets, les changements et les nécessités, a comme objectif de vous accueillir dans ce qui est le projet de l'erg.

L'école n'est pas constituée uniquement de plusieurs organes distincts, c'est aussi un lieu où l'ensemble de ses participant·e·s travaillent pour définir un espace commun. Une école d'art est «une zone de convergence constellée d'une multiplicité d'individus, de choses et de flux, d'histoires, de fictions et de mises en scène, aux aspérités sociales, culturelles, matérielles singulières et interagissant. Une école est aussi un territoire collectif forcé, car si on choisit d'y venir pour étudier, on ne choisit pas celles·eux avec lesquel·le·s on va partager ce biotope éphémère».
Alors comment fabriquer un commun alors qu'il y a des règles, des décrets, des positions différentes dans l'institution, des désirs, des rythmes variables selon les temps et les engagements? Comment cohabiter dans cet espace voué à l'apprentissage et à l'expérimentation, dans le respect des décrets, des réglementations imposées et celles que nous nous serons choisi afin de réaliser au mieux cette traversée pour les prochaines années ?

Les pages qui suivent vous donnent des pistes pour comprendre le système dans lequel s'inscrit l'école. Les jours qui suivent vous pourrez la vivre et surtout nous vous invitons à participer aux différents projets collectifs de l'erg, en commençant par le CE.

Soyez les bienvenu.e.s à l'erg, et essayez-vous, essayez-vous à l'erg !

L’erg c’est :

- L’ école de recherche graphique est une École Supérieure des Arts (ESA), enseignement libre de plein exercice et de type long, subventionnée par la Communauté française de Belgique. L’erg est un des 4 instituts de St-Luc Bruxelles.
  L’enseignement de l’erg se différencie par l’approche interdisciplinaire ou transdisciplinaire, garantie par le croisement d’étudiant.e.s et de professeur·es provenant de différentes disciplines (vidéo, peinture, photographie, sculpture, dessin, installation-performance, arts numériques, typographie, graphisme, communication visuelle et graphique/pratiques numériques, illustration, bande dessinée, cinéma d’animation) et dans des ateliers pluridisciplinaires qui les rassemblent par pôles en Bachelors (art, narration et média). Et au travers des 4 programmes proposés en Master [Pratique de l’art, outils critiques (L.I.E.N.S: Lieux, Interdisciplinarités, Écologie, Nécessité et Systèmes //A.P.S : Atelier Pratiques Situées), Récits et expérimentation (Narration spéculative), Politique et expérimentation graphique (Design et politique du multiple / Pratiques artistiques et complexité scientifique)].
  Les étudiant·es ont aussi l’occasion de se confronter à d’autres pratiques dans les stages réalisés en interne, lors d’ateliers proposés par les enseignant.e.s avec des invitées extérieurs et ouverts à plusieurs orientations ou lors de l’usage de différents lieux d’apprentissage (salle de montage vidéo, labo super 8, salle son, print-lab, etc.)

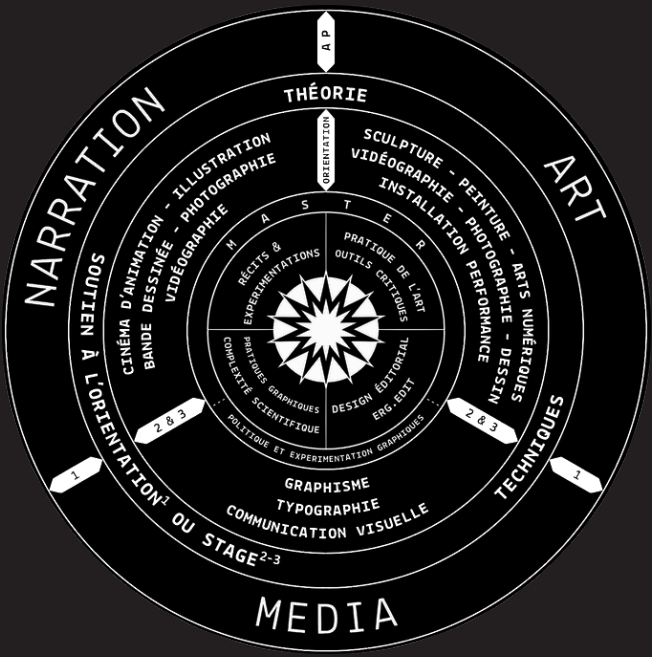
NARRATION
ART
MEDIA
TECHNIQUES
SOUTIEN À L'ORIENTATION[1] OU STAGE[2-3]
THÉORIE
A P
ORIENTATION
CINÉMA D'ANIMATION - ILLUSTRATION
BANDE DESSINÉE - PHOTOGRAPHIE
VIDÉOGRAPHIE
SCULPTURE - PEINTURE - ARTS NUMÉRIQUES
VIDÉOGRAPHIE - PHOTOGRAPHIE - DESSIN
INSTALLATION PERFORMANCE
GRAPHISME
TYPOGRAPHIE
COMMUNICATION VISUELLE
1
2 & 3
2 & 3
1
M A S T E R
RÉCITS &
EXPÉRIMENTATIONS
PRATIQUE DE L'ART
OUTILS CRITIQUES
PRATIQUES GRAPHIQUES
COMPLEXITÉ SCIENTIFIQUE
DESIGN ÉDITORIAL
ERG.EDIT
POLITIQUE ET EXPÉRIMENTATION GRAPHIQUES

Service social des Instituts Saint Luc

Le Service social des Instituts Saint-Luc s'adresse à tou·te·s les étudiant.e.s de l'erg en difficulté. Le Service social mettra tout en œuvre pour trouver une solution aux difficultés que vous rencontrez qu'elles soient d'ordre social, financier, administratif, psychologique ou pratique. Vous serez toujours accueilli·e avec respect et discrétion par ce service. Le Service social s'assure ainsi que tout·e étudiant·e puisse poursuivre ses études dans les meilleures conditions possibles.

Le Service social à plusieurs missions :

- Mission d'information :
  - Sur les jobs étudiants,
  - Sur l'affiliation à une mutuelle,
  - Sur le recours à une aide du CPAS,
  - Sur les aides médicales et psychologiques,
  - Sur la recherche d'un logement.
  - Aide à l'achat de fournitures artistiques,
  - Aide alimentaire,
  - Aide repas,
  - Job étudiants dans les Instituts St-Luc,
  - Tickets cultures Article 27,

- L'octroi d'aides exceptionnelles :
  - Aide numérique
  - Voyage,
  - Logement,,
  - Mobilité,
  - Soins médicaux
  - Aide psychologique

Pour obtenir une information plus détaillée sur les possibilités d'aides du Service social et le formulaire de demande, n'hésitez pas à vous rendre sur le portail étudiant de l'erg → erg.school

Contact :

servicesocial@stluc-bruxelles.be

Caroline Wezel - c.wezel@stluc-esa-bxl.org
Tous les vendredis de 12h à 14h
En face de l'accueil de l'erg

Danièle Leclercq - daniele.leclercq@erg.be
Les mercredis de 11h45 à 13h
En face de l'accueil à l'erg

Permanence Psy

Dans le cadre d'un projet du service social, du décret inclusif et du Conseil Social de votre école, une psychologue, Béatrice Dispaux, a rejoint à temps partiel (5h/semaine) les équipes de l'Erg et de l'ESA Saint-Luc. Elle travaille essentiellement au bénéfice des étudiant.e.s et offre également un accompagnement des équipes pédagogiques et administratives concernant les questions posées par les difficultés psychologiques. Elle assure une permanence d'accueil toutes les semaines et est disponible sur rendez-vous.

La permanence permet d'accueillir tout étudiant.e en difficulté ou souffrance psychique et de réfléchir avec lui.elle la meilleure manière d'être accompagné.e. La personne peut se présenter d'elle-même, seule ou avec une personne de confiance. On peut également faire appel à la permanence si vous êtes vous-même inquiet.e pour un·e étudiant·e. La psychologue est tenue au secret professionnel et la confidentialité sera respectée.

L'intention de l'accueil psychologique n'est pas de se substituer à un accompagnement thérapeutique.

Pour prendre rendez vous :

https://calendly.com/psy-erg-esa-stluc/30min

Vous pouvez, si vous le souhaitez, être « accompagné·e » d'une personne de confiance, il suffira de communiquer le lien de connexion à cette personne.

Béatrice Dispaux
psy@stluc-esa-bxl.org

Emploi du temps

Votre emploi du temps est trop chargé car vous cumulez vos études avec un travail ou autre ? Venez voir la direction et les conseiller·e·s académiques: vous pouvez notamment demander un allègement de programme sur plusieurs années afin d'avoir un planning supportable.

Permanence Vidéo

La permanence vidéo a lieu :

- mercredi : 14h-18h30
- jeudi : 14h30-18h30

(local en face de l'accueil au rez-de-chaussée)

Elle est ouverte à tout le monde, étudiant·e·s ou enseignant·e·s.

Son but est de répondre aux questions et/ou résoudre les problèmes rencontrés dans les pratiques audiovisuelles :

- prise de vue (maniement d'une caméra, questions sur un format d'image, ...)
- prise de son (ici aussi maniement d'un enregistreur, quel micro choisir, ...)
- montage (acquisition des plans, montage lui-même, animation, recadrage, étalonnage, travail du son, ...)
- exports
- conception technique d'un projet : quel matériel utiliser, comment le prendre en main.

Il n'y a pas d'apport matériel dans le cadre de la permanence. Cette permanence est par contre l'occasion de parler du bon usage du matériel et voir quels outils du parc de matériel de l'erg seront les plus appropriés pour la réalisation d'un projet.

Pensez à prendre rendez-vous :
→ frederic.dupont@erg.be

Team Captation

La team captation a pour mission d'enregistrer et archiver les événements se déroulant à l'école.
Les vidéos obtenues sont accessibles sur la page vimeo de l'école :

→ https://wiki.erg.be/m/#Vid%C3%A9oerg

En début d'année, Les étudiant.es intéressé.e.s participent à 2 sessions d'initiation aux techniques d'enregistrement de l'image et du son, à la chaîne de post - production : du montage à la mise en ligne de la vidéo terminée.
Ensuite, les étudiant·e·s du workshop forment une équipe autonome et assurent les tournages des évènements de l'école : entretiens, conférences, invitations...

Tout au long de l'année, ils·elles sont accompagné·e·s pour les questions techniques et ont accès au matériel de tournage et de montage de l'école. Ils·elles doivent s'organiser pour couvrir les évènements, monter et traiter les images.

Une dizaine de rencontres ou conférences sont à couvrir par année.

N.E.S

Le N.E.S. (NEW ENGINEERING STUDIO) est à disposition de tous les élèves depuis le Bac1 jusqu'au Master 2 toutes options confondues.

Ce local a été créé dans le but d'assister le·la désirant·e à avancer dans sa pratique au moyen d'outils de construction. L'idée est d'accoutumer l'étudiant.e aux divers outils mis à sa disposition dans le but, par la suite, de le.la rendre autonome au fur et à mesure de ses ambitions. Pour cela, l'étudiant.e sera tenu.e de respecter le local ainsi que les êtres et les outils qui le constituent. Tout dérapage entraînera irrémédiablement des sanctions.

► François DE JONGE - françoisdejonge@erg.be

2P.01 _ Plateau Art

Le WiFi

Le wifi est accessible pour tou·te·s dans le bâtiment de l'erg.

Réseau : ERG
Mot de passe : ERG-page87

L'accueil

L'accueil de l'erg est ouvert le lundi et vendredi de 8h à 19h et du mardi au jeudi de 9h à 21h. Retrait documents administratifs de 9h à 18h.

Sylvia Martel - sylvia.martel@erg.be
& Xavier Gorgol - xavier.gorgol@erg.be

Prêt Matos

Projecteurs, adaptateurs vidéo, enceintes, multiprises et rallonges, matériel son, vidéo, audio, etc...
Vous pouvez emprunter ce matériel tous les jours à l'erg en vous rendant dans le bureau juste à côté de l'accueil, au rdc.

L'équipe matos accompagne les étudiant·es de l'erg en ce qui concerne leurs besoins techniques. C'est un lieu où vous pouvez emprunter du matériel mais aussi questionner et confronter vos projets en apprenant à utiliser les outils techniques de façon adéquate. L'erg est une école dans laquelle sont interrogés les modes et les conditions de productions. L'espace du matos est donc un espace directement pédagogique, comme tout espace de l'erg.
Aussi, le matos fonctionne uniquement lorsque l'emprunteur·euse est responsable du matériel dont il.elle dispose.

Le local de prêt de matériel est accessible tous les jours de 10h à 14h.

→ matos@erg.be

Enseignement supérieur inclusif

L'enseignement supérieur inclusif s'adresse à tout·e étudiant·e en situation de handicap, de maladie invalidante ou de troubles de l'apprentissage.
L'erg peut vous proposer un plan d'accompagnement adapté à votre profil et aux difficultés spécifiques que vous êtes susceptible de rencontrer dans le cadre de votre parcours à l'erg afin d'offrir à toutes et tous un enseignement supérieur inclusif.

Concrètement, toute situation médicale peut être prise en compte pour l'octroi du statut d'étudiant·e bénéficiaire des dispositions du décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif. A titre d'exemple, il peut s'agir d'une déficience psychologique, physiologique ou anatomique, d'une invalidité temporaire ou permanente, d'un trouble de déficit de l'attention/hyperactivité, d'une dyslexie, dyspraxie, dysphasie et tout autre trouble « dys », d'une maladie chronique mais aussi d'un déficit visuel ou auditif.

Dès lors que le statut d'étudiant·e bénéficiaire vous est accordé, un plan d'accompagnement individualisé (PAI) sera réalisé par le Service d'Accueil et d'Accompagnement (SAA) en concertation avec vous.

Ce plan peut comporter des aménagements raisonnables de différentes natures :

- Pédagogique (supports de cours et notes de cours adaptés, charge de cours, suivi des enseignements, acquisition d'une méthode d'apprentissage, évaluations adaptées, etc.),
- Matérielle (accès aux locaux, aux cours pratiques et artistiques, etc.),
- Médicale (accès aux soins, etc.),
- Sociale et culturelle (rapport aux autres, environnement, etc.)
- Psychologique (bilan, intervention, etc.).

Ce plan peut en outre comporter la possibilité qu'un·e autre étudiant·e de l'erg soit formé·e en vue de s'investir dans le cadre de votre plan d'accompagnement individualisé afin de vous accompagner.

La demande doit être introduite avant le 15 novembre pour le 1er quadrimestre. Le Service d'Accueil et d'Accompagnement vous aidera dans les démarches d'introduction de votre demande. Pensez cependant à vous y prendre au plus tôt car il est nécessaire de fournir un rapport médical datant de moins d'un an et précisant les difficultés rencontrées.

→ Maryline Ledoux - maryline.ledoux@erg.be

Étudiant.e.s transgenres

Après une formation Trans* pour les nul.le.s en 2020-2021, l'équipe administrative a décidé de désigner une personne de contact qui puisse renseigner, guider et opérer les transformations administratives nécessaires et veiller à ce qu'elles puissent être prises en compte à chaque changement d'année.

Si vous êtes dans la situation de changer de nom d'usage, et que vous avez des questions sur les documents qui émanent de l'école, adressez-vous à x. (Xavier Gorgol) qui esst la personne de contact :

- soit par mail : xavier.gorgol@erg.be
- soit en "live" ou par téléphone à partir de 16h à l'accueil de l'erg : 02 538 98 29

Printbox

La printbox est une salle accessible au sein de l'erg où vous pourrez réaliser toutes vos impressions, photocopies et scan A3 et A4 en n/b et en couleurs. Vous y trouverez également un massicot ainsi que tout le matériel utile pour la découpe de vos impressions.

Pour réaliser vos impressions, vous aurez besoin d'une carte qui vous sera remise en début d'année au prix de 2€ (prix coûtant de la carte) et qui, sur base d'une initiative du Conseil Étudiant, vous offrira vos 600 premières impressions.

Vous pourrez ensuite la recharger pour 5€ (l'équivalent de 100 unités n/b) ou 10€ (l'équivalent de 200 unités n/b).

→ matos@erg.be

Casiers

Des casiers sont à votre disposition au 1er étage pour y ranger vos affaires.

- Premier·ère arrivé·e, premier.ère servi.e, il vous suffit d'y placer un cadenas en début d'année.
- Attention il y a plus d'étudiant·e·s que de casiers.
- Si le 30 juin vos affaires y sont toujours, elles seront jetées sans autre forme de procès.

La procure

La procure, service commun des Instituts Saint-Luc, vous permet d'acheter du matériel artistique ainsi que d'autres fournitures nécessaires pour vos études à prix concurrentiels. Les bénéfices sont versés au Service social pour aider financièrement les étudiant·e·s en difficulté.
La procure est située à la rue d'Irlande, n°57.

Heures ouvertes :

Lundi - Mardi - Jeudi :
7h45 → 11h30 - 12h15 → 16h30
Mercredi - Vendredi :
7h45 → 12h30

Contact :

Vincent Courtoy
→ procure@stluc-bruxelles.be

La B.à.G

Située à l'arrière du plateau art, la Boîte à Gants (BàG) est la Récupérathèque de l'erg.

> *Une Récupérathèque est un espace coopératif dédié à l'échange de matériaux de réemploi au sein d'une communauté de créateurs, fonctionnant avec sa propre monnaie et qui a pour ambition de promouvoir un modèle économique soutenable basé sur la gouvernance partagée, la solidarité et le lien social.*

Elle est gérée par tous·tes étudiant·e·s de l'école et de manière active par une équipe d'étudiant·e·s de B3 faisant partie du cours technique de gestion de la BàG. Elle est accessible aux étudiant·e·s, enseignant·e·s, mais aussi aux personnes extérieures et proches du projet. La BàG est aussi un lieu propice pour l'expérimentation (projets, événements, collectifs) qui sort du cadre institutionnel classique de l'école.

Pour participer à la BàG, il faut avoir des Glocks, la monnaie de la BàG, non échangeable contre des euros. Vous pouvez en acquérir en alimentant la Boîte à Gants en matériaux, mais aussi en vous impliquant dans la gestion de la BàG (permanences, collectes de matériaux, rangements, gestion du stock, reconditionnement, communication, etc.). À noter que ce fonctionnement permet d'effacer ou de réduire les disparités de pouvoir d'achat entre les étudiant.e.s.

Les matériaux proviennent des étudiant.e.s de l'école, mais également de partenariats avec des institutions culturelles ou entreprises.

Pour plus aller plus loin :

→ Site :
http://boiteagants.solutions/

→ Mail :
contact@boiteagants.solutions

→ Catalogue :
https://app.recuperatheque.org/catalogue.php?r=bag

→ Fédération des Récupérathèques :
http://federation.recuperatheque.org/

La Bibliothèque

En tant qu'étudiant·e à l'erg, vous avez accès à la Bibliothèque d'architecture, d'art, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (BAIU) à la fois pour y consulter et emprunter des livres, des films et des mémoires d'ancien·ne·s étudiant·e·s de l'erg mais aussi pour y travailler au calme ou en groupe.

Vous avez accès gratuitement à cette bibliothèque. Pour ce faire, la première fois que vous vous y rendez, munissez-vous de votre attestation d'inscription à l'erg, de votre carte d'identité et d'une photo d'identité : vous recevrez ainsi votre carte d'accès à la bibliothèque.

Depuis un an, la BAIU utilise l'application mobile Affluence (Affluence.com). Vous y trouverez l'adresse et les horaires, les taux d'affluences en direct, la possibilité de réserver un local, etc

BAIU-Bruxelles Architecture & Art
Rue Wafelaerts 47-51
1060 Saint-Gilles
Tél : +32 0 2 539 71 30

Heures d'ouverture :

Lundi - Vendredi :
9h00 → 17h00
Mardi - Mercredi - Jeudi :
9h00 → 20h00
Samedi (une semaine sur deux) :
9h00 → 13h00

Pour aller plus loin :

→ https://uclouvain.be/fr/bibliotheques/baiu/baiubruxelles.html

Trouver une référence :

→ https://bib.uclouvain.be

Par ailleurs, vous pouvez avoir accès gratuitement (seul le coût de la carte d'accès peut vous être demandé) à toutes les bibliothèques des écoles supérieures d'arts, des universités et des hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

→ Pour les retrouver, consultez la page : https://www.mesetudes.be/enseignement-superieur/vie-etudiante/bibliotheques/

Le portail des étudiant.e.s

Les échanges avec vos enseignant.e.s, les autres étudiant.e.s et l'équipe administrative se font via le portail des étudiant.e.s.
Vous trouverez différents outils pour faciliter votre travail et vos échanges :

- Une adresse prenom.nom@erg.school à laquelle vous pouvez accéder via webmail ou installer sur l'application cliente de votre choix.
- Un espace cloud composé :
  - des valves électroniques (entrée valves du portail)
  - d'un espace de stockage (entrée cloud du portail) personnel,
  - d'un logiciel de travail collaboratif, basé sur le logiciel libre mattermost, qui vous permet d'échanger au sein de vos groupes de travail (AP, Stage etc...). La plateforme est liée aux outils de vidéoconférence de l'école. Elle permet de chatter, d'échanger des fichiers etc...
  - des pads (bloc-notes collaboratifs)

Nous utilisons, pour les vidéoconférences, deux logiciels libres que sont Big Blue Button et Jitsi. L'accès à Jitsi est libre et se fait ici :
→ jitsi.erg.be

Ce QR code vous permettra d'accéder directement au portail des étudiant.e.s

Besoin d'aide avec le numérique?
Un accès perdu ?
→ erg-nomade@erg.be

BONUS

Dès votre inscription à l'erg vous allez recevoir une certaine quantité d'e-mails provenant d'un certain Sammy Del Gallo.

Vous ne vous en douterez peut-être pas tout de suite mais il s'agit de mails concernant différents événements qui se dérouleront dans l'école (vernissages, expositions, conférences). Il n'est pas nécessaire d'y répondre.
Cependant, pensez à les lire de temps en temps. Si vous ne recevez pas ces e-mails, consultez Sammy.
Ces mails seront envoyé sur votre adresse @erg.school

Sammy Del Gallo
→ sammy.del.gallo@erg.be

Tutorat

L'erg propose un programme de Tutorat soutenu par le Pôle Académique de Bruxelles.
Entre l'accompagnement, le soutien et le coaching, il permet de guider les étudiant·e·s qui éprouvent des difficultés ou qui ont des questions spécifiques liées à leur parcours.
Une aide précieuse à tous les stades des études.

Les étudiant·e·s qui en font la demande peuvent établir une relation privilégiée avec un·e étudiant·e tuteur·trice, afin de les soutenir dans leur cursus. Le Tutorat ne propose pas des cours particuliers classiques, mais un échange et un soutien global orientés vers la réussite des études.

Les tuteurs et tutrices :

Ce sont des étudiant·e·s inscrit·e·s à l'erg ou qui y ont terminé leurs études. Ils·elles sont donc bien placé·e·s pour partager leur expérience avec ceux ou celles qui ont besoin de conseils ou d'aide dans la gestion de leur travail (méthode, choix des options, préparation des jurys, mémoire, etc.) Les tuteurs·trices sont volontaires, ont de bons résultats dans les cours pour lesquels ils.elles proposent leur accompagnement et connaissent les méthodes de travail spécifiques aux différents pôles de l'école.

Un contrat de Tutorat :

Cet accompagnement individualisé et personnalisé est formalisé par un contrat. Il implique donc un engagement de la part des deux participant·e·s et le respect de règles simples.
Une convention de volontariat doit être signée par le·la tuteur·trice, qui reçoit en outre un défraiement.

Les périodes de Tutorat :

Le programme démarre en principe après le premier bilan de janvier et se termine avant les examens et les cotations d'atelier du second semestre, maximum fin mai ou début juin. En fonction des premiers résultats du bilan du premier semestre, les étudiant·e·s établissent le plus précisément possible avec leur tuteur·trice, un programme d'étude et de travaux pratiques.

sammy.del.gallo@erg.be

Aide à la réussite à l'erg

Quel est le programme d'aide à la réussite à l'erg ?

Le programme d'aide à la réussite est coordonné par Flavio Orzari. Il s'agit d'un soutien individuel et collectif mis à la disposition des étudiant.es tout au long de leur parcours scolaire, sous forme de rendez-vous individuels mais aussi à travers des ateliers visant à réfléchir et à travailler le processus d'apprentissage.
De cette façon, les étudiant.es peuvent établir un parcours scolaire plus cohérent et sur mesure.

Suivi psychopédadogique

La permanence psychopédagogique fonctionne par rendez-vous individuels.
Pour prendre un rendez-vous, avoir des informations ou faire des suggestions il suffit d'envoyer un email à flavio.orzari@erg.be.

Club Désopprimé.e.x

Le Club est un espace de création collective prenant ses racines dans des pratiques de soins mutuels. L'idée est d'avoir un espace sans aucune exigence académique pour pratiquer l'environnement collectif de discussions par des exercices d'expression, de théâtre et d'engagement du corps. Il s'agit d'un espace pour se détendre, se relaxer, s'amuser et construire ensemble un lieu safe pour l'expression et la discussion de diverses thématiques qui nous affligent dans notre quotidien.

Contacts

N° Central de l'Erg
(0032) 2/538.98.29

LA DIRECTION
Laurence Rassel → direction@erg.be
Sur rendez-vous

LA DIRECTION ADJOINTE
Wendy T. Liebermann → direction@erg.be
Sur rendez-vous

L'ACCUEIL
Sylvia Martel → sylvia.martel@erg.be
De 8h00 à 16h00
Xavier Gorgol → xavier.gorgol@erg.be
A partir de 16h00

L'accueil est accessible toute la journée.

LE SECRÉTARIAT ÉTUDIANT
Patrizia Tripoli → patrizia.tripoli@erg.be
Catherine Sugg → catherine.sugg@erg.be

COMMUNICATION ET RELATIONS INTERNATIONALES
Sammy Del Gallo → sammy.del.gallo@erg.be

LES CONSEILLER·E·S ACADÉMIQUES
Marcos Mateos → marcos.mateos@erg.be
Étudiant·e·s de Bac 1
Maryline Ledoux → maryline.ledoux@erg.be
autres étudiant·e·s et enseignement inclusif

LE SECRÉTARIAT ENSEIGNANT
Julie Gallo → julie.gallo@erg.be

RESPONSABLE ENTRETIEN
Mehmet Ozudogru

LE SERVICE SOCIAL
Caroline Wezel, Lucie Milabi &
→ Danièle Leclercq
servicesocial@stluc-bruxelles.be

LE SERVICE DE PRÊT DE MATÉRIEL ET COORDINATION TECHNIQUE
→ Hélène Bernard & Sylvie Boutellier
matos@erg.be

LE SERVICE COMPTABILITÉ
→ Marie Alui
secretariatfinancestluc@gmail.com

LA PROCURE
→ Vincent Courtoy & Lucie Milabi
procure@stluc-bruxelles.be

COORDINATION QUALITÉ
→ Selma Bellal
selma.bellal@erg.be

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES
→ Guillaume Buchkremer
dpo-erg@erg.be